

Intervention de Laurent Amadiou sur la délibération Bibliothèques

Groupe Ecologie, Solidarité, Citoyenneté

Conseil Municipal du 05 juillet 2017

Introduction : de quoi parle-t-on dans cette délibération ?

D'abord, nous tenons à dire que nous trouvons regrettable la manière dont vous venez de présenter cette délibération et son projet de bibliothèque/médiathèque du 21^{ème} siècle. Pourquoi ?

A/ En premier lieu nous rappelons à cette assemblée que nous vous avons déjà demandé dans un CM précédent votre projet politique en matière de lecture publique et de future médiathèque/bibliothèque(s). A cette époque, personne parmi vous, élus de la majorité municipale, n'avait été capable de présenter un projet digne de ce nom, de nous donner des précisions sur votre vision, de comprendre comment vous vouliez vous-y prendre pour conforter et relancer la lecture publique sur la commune ? Et surtout avec quels outils et pour quelle stratégie ?ⁱ

B/ En second lieu, après la lecture de l'étude sur la modernisation de la bibliothèque municipale que vous avez commandée au cabinet parisien ABCD, nous comprenons mieux désormais pourquoi votre réponse à nos interrogations relatives au projet que vous souhaitiez défendre en matière de lecture publique, était dépourvue de contenu(s). Nous considérons, après une lecture attentive de cette étude, que sa conclusion résonne au final comme l'aveu d'une absence de portage politique fort pour un renouvellement réussi de la lecture publique. **Cela révèle surtout d'une absence de réflexion et de concertation sur quelle ville voulons-nous pour demain ? C'est à dire : une commune dotée d'équipements importants en son centre géographique (qui n'est pas un centre-ville) ou des services publics confortés dans les différents quartiers comme c'est le cas aujourd'hui ?** Malheureusement, à St-Egrève, il faut faire appel à un cabinet extérieur pour que ses questions essentielles pour la qualité de vie future des saint-égrévois soient enfin évoquées.

En guise de première conclusion, l'étude pose donc les questions suivantes qui auraient dû, d'après nous, être débattues en amont du projet : « Quelle est l'ambition de la ville pour « sa » bibliothèque ? », « le projet municipal souhaite t-il poursuivre la logique d'aménagement de quartiers ou poursuit-il l'ambition d'offrir un équipement de lecture publique unique renforcé affirmant une identité forte ? »

Evidemment, dans toute l'étude il est surtout fait référence à la nécessité de réaliser des économies de fonctionnement sur ce service de lecteur publique et de manière générale sur tous les services municipaux. On pourrait même dire que c'est la seule commande au cabinet commanditée par votre majorité.

C/ Pour éclairer le débat, faisons un état des lieux chiffré nos bibliothèques ?

- Une bibliothèque avec 3 établissements, Barnave créée en 1973, Fiancey (191m2) en 1982 et Rochepleine (256m2) en 1987 ;
- Un principe fort de gratuité avec une équipe de 12,28 ETP, soit 17 salariés. Une équipe dynamique et appréciée. 3 136 inscrits dont 129 collectivités (exemple écoles...) et 1003 inscrits rien qu'à Fiancey mais seulement 376 à Rochepleine ;
- 69 694 documents dont 6 968 disques et 942 films... ;

- Une hausse de 24% de fréquentation des bibliothèques au niveau national mais une stabilité des inscrits à St-Egrève. **Comment en est-on arrivé là ?**

Sur le fond et la forme de votre projet, voici maintenant en quatre points ce que nous retenons et en conclusion ce que nous aimerions vous proposer :

1/ Un mot sur la commande municipale et cette concertation et étude largement orientée :

- Dans la commande, vous n'avez d'emblée pas retenu le choix tout à fait possible que Saint-Egrève se dote d'une bibliothèque/médiathèque multi-sites pour être au plus près des habitants. Ça aurait pu être un impondérable et figurer dans votre cahier des charges.
- Le choix qui s'impose et soulevé par le cabinet d'étude est essentiel mais biaisé dans sa rédaction puisque proposant soit « **Une offre identifiable comme forte en équipement unique ou une offre répartie dans les quartiers ?** », comme si un mixte des deux ne pouvait pas exister. Comme nous l'avons dit, l'étude relève que la lecture publique est avant tout un projet politique et soulève une vraie question : « Souhaite-t-elle [la mairie] par ailleurs marquer un fonctionnement de quartier, créer des pôles de références, ou réaliser un établissement-pivot « fort » ? Il n'y avait rien dans **votre questionnaire** qui laissait présager la fermeture des deux bibliothèques de quartier.
- Enfin, dans votre programme de campagne il était juste fait état de « • **TRANSFORMER LA BIBLIOTHEQUE BARNAVE** en médiathèque et renforcer la place du numérique dans les écoles ; » et non de fermer les deux autres bibliothèques...fallait-il lire entre les lignes ?

2/ Un mot sur le projet d'extension de La maison Barnave, (acheté par le père D'Antoine en 1755 et ensuite propriété de l'industriel Casimir Brenier, 583 m²+50m²) :

- Risque de dénaturation du patrimoine, une volonté de faire du contemporain, de caractérisé l'extension comme « le premier lieu d' « urbanité » en accès libre dans la ville » ;
- empiètement de 500 m² supplémentaires sur le parc Barnave sur une zone pourtant protégée NA : secteur naturel et forestier mais où les équipements publics sont autorisés à condition qu'ils ne causent aucun dommage sur l'environnement. Cela montre bien que nos parcs ne sont pas assez protégés et qu'il faudrait un zonage type Nz ou EBC plus contraignants pour toute nouvelle construction.

3/ Un mot sur ce qui a été fait (rien) pendant toutes ces années pour donner de la visibilité aux bibliothèques de quartiers ? Quelle stratégie a été mise en place pour la réussite des petits et grands événements organisés autour des bibliothèques afin de les rendre plus attractifs et d'attirer de nouveaux publics ? Quelle charte graphique commune ? Quel accompagnement pour doter les bibliothèques des nouveaux services attendues comme ceux en lien avec le numérique, le partage de données depuis les années 2000 ?

Nous ne pouvons que faire le constat amer que tout n'a pas été fait ces dernières années pour rendre plus attractives les bibliothèques et en particulier celles de Rochepleine et Fiancey :

- «Un déficit d'heures d'ouvertures est observé en comparaison des moyennes nationales (25 à 26 h) » Vous rendez vous compte de l'illisibilité des horaires des bibliothèques de Rochepleine et de Fiancey avec respectivement en période scolaire 10 et 16 h par semaine d'ouverture au public... et 19 h pour Barnave. Par ailleurs, pendant les vacances scolaires, les bibliothèques sont quasiment fermées sauf pendant 3 à 6 h par semaine !

- Seulement 17% du temps global consacré à l'accueil du public au lieu de 50/60 % recommandé habituellement. « Le public n'a jamais été mis au centre du dispositif »...

- Une attractivité faible notamment à cause de moyens humains affectés au numérique insuffisants et pour cause rien ou presque n'a semble t-il été fait pour automatiser les temps de traitement des documents avec des automates et via le système de puce RFID qui ne date pas non plus d'aujourd'hui.

4/ Un mot sur l'accueil des groupes : classes des groupes scolaires, crèches et halte-garderie...nounous

- 300 accueils/an soit 4 à 6 sorties pour les 60 classes maternelles et élémentaires des groupes scolaires de la ville, ce qui est au-dessus de la moyenne nationale qui est plutôt de 1 à 3 par classe/an mais aussi une volonté forte des équipes pédagogiques des groupes scolaires. Nous pouvons être fiers d'eux...Personne n'évoque n'ont plus les visites des crèches et Halte –garderie ni les RDV des nounous des deux quartiers ciblés. En plus de vouloir fermer les deux bibliothèques, la couleur est aussi annoncée en matière de réduction des visites des scolaires. Au lieu de 4 à 6 fois par an en moyenne, la fréquence sera d'une fois par trimestre, soit 200 accueils/an et sans parler de Rochepleine.

- « Dans la perspective des réductions des budgets municipaux, la ville aura à prioriser ses actions et la part attribuée à l'accueil de classes et à l'action culturelle pourrait être reconsidérée »

5/ Ce que nous proposons :

D'abord, sachez que nous adhérons à une majorité des préconisations de fond sur les contenus des services évolutif à proposer : bornes inter active pour télécharger du contenu libre de droits comme la musique, des articles, des liseuses à disposition, une offre de contenus plus large avec un meilleur choix de livres, de DVD, des livres en format numérique, l'étude pour une mise à disposition de matériel de vidéo, la possibilité de télécharger directement depuis le site de la bibliothèque à domicile, des Moocs, une revue de presse, la possibilité d'accompagner des publics aux différents usages numériques sans faire doublon avec la MEEN, le CCAS ou l'AF mais en partenariat.

Mais nous souhaitons aussi que soi réétudiés plusieurs axes :

- Le maintien des bibliothèques Rochepleine et Fiancey et leur intégration dans le plan justifié de médiathèque du 21^{ème} siècle ;
- La recherche de toutes les nouvelles pistes pour rendre plus attractif l'ensemble des bibliothèques, avec par exemple un accueil des enfants du périscolaire et bien-sûr la possibilité d'un ré-aménagement pour plus de confort et de convivialité ;
- L'abandon pur et simple en l'état du projet d'extension à 2 M € de Barnave ;
- L'ouverture élargie dont le samedi journée, la semaine jusqu'à 19h et surtout pendant les vacances scolaires ;

C'est pourquoi, nous vous demandons de reporter cette délibération à une date ultérieure et de rouvrir un espace de dialogue avec l'ensemble des acteurs concernées : usagers, collectivités, habitants.

Comparaison avec Grenoble...

- La lecture publique représente plus du quart du budget culturel de la ville contre 7,6% à Saint-Egrève. Budget culture global est de 5,9 % à ST-Egrève par rapport au budget global. Grenoble a des charges fixes de centralité (ville-centre relativement petite d'une agglomération avec des usagers de toute la métropole qui bénéficient des services et des équipements de Grenoble)

- La situation financière de St-Egreve et de Grenoble n'ont strictement rien à voir. Grenoble est très endettée et a du mal à équilibrer son budget de fonctionnement (Epargne nette même négative) chaque année alors que St-Egrève génère de fortes recettes de l'ordre de 4 M€/an (l'Epargne nette permet ensuite d'investir sans avoir besoin d'emprunter). Par exemple, le ratio le plus utilisé pour savoir si une commune s'en sort bien ou non, est sa capacité de désendettement comptabilisée en année. A ST-Egrève, pour l'exercice comptable 2016, elle est de 1,3 an. Cela signifie que si St-Egrève n'investissait pas pendant 1,3 an, elle rembourserait totalement sa dette cumulée. A Grenoble, ce ratio était de 13,72 ans en 2015. Au-delà, c'est le préfet qui peut prendre la main sur la gestion de la commune. C'est le cas de Saint Pierre de Chartreuse qui s'est fortement endettée pour maintenir une activité ski sans neige...

- Grenoble est revenu en arrière sur la fermeture de la bibliothèque Alliance et promet dans son communiqué du 23 mai.

- A Grenoble le réseau des 12 bibliothèques est payant contrairement à St-Egrève : + de 26 ans : Grenoblois 18 € / Non grenoblois 37 €. Gratuit pour les : - de 26 ans / Demandeurs d'emploi / Bénéficiaires de minimas sociaux / Demandeurs d'asile. Grenoblois et non grenoblois.

ⁱ Questions posée en CM le 21 novembre 2016

Bibliothèques Pouvez-vous nous confirmer que les trois sites de proximité : Rochepleine, Fiancey et Barnave de la bibliothèque de Saint-Egrève seront bien conservés l'année prochaine et jusqu'à la fin de votre mandat en tant que lieux ressources bibliothèque/médiathèque ?